

Dix-septième Novembre an mil huit cent cinquante-six à Paris heures du matin  
 ACTE DE DÉCÈS de Anne Brad veuve en 1<sup>re</sup> nocce de Simon Alexandre David et en  
 2<sup>e</sup> nocce de feu François Carlier Camisier décédé e  
 le 10<sup>me</sup> de ce mois à Paris heures du matin profession

le jour d'hui à huit heures du matin profession  
d'une profession âgée de quatre-vingt-un ans, née à Lion  
département du Rhône domiciliée à La Garde  
fille de feu Antoine Prad

et de Jeanne Claudine Genard  
fournissant une pension de 750 fr. par an sur la caisse des invalides de la marine, accordée par  
arrêté du 30<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 1805 comme veuve de Simon Alexandre DAVEY, 9<sup>e</sup> matrice.

Sur la déclaration a été faite par Jean Louis MULLER domicilié a la Gande  
 âgé de seize ans, profession d' ouvrier  
 qui a dit être assuré du décès de la défunte et par François  
Camille Muller âgé de cinquante ans, profession de perruquier  
 domicilié a la Gande qui a dit être assuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signés \_\_\_\_\_  
 Constaté, suivant la loi, par moi \_\_\_\_\_ Laurons Augustin Agarrad maire de  
 la commune de la Gacée \_\_\_\_\_ remplissant les fonctions d'Officier de l'état  
 civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE de la Grande

ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du trois d'écembre an mil huit cent cinquante-six, à seize heures du matin  
ACTE DE DÉCÈS de Marie, Elisabeth, Christine ARDOUVIN veuve de Jean  
Joseph RAYNAUD \_\_\_\_\_ décédée  
le jour d'aujourd'hui à six heures du soir profession

d'exploiciere Agée de septante un ans, née à la Palatte  
 département du Sav. domiciliée à la Garde  
 fille de feu Joseph Noël Ardeur vivan, cultivateur  
 et de feu Elizabeth Cassin

Sur la déclaration à moi faite par Jean Louis Meunier  
 âgé de soixante-trois ans, profession de garçon domicilié à St Gaud

âgé de cinquante ans, profession d' agriculteur,  
 qui a dit être assuré du décès de l'adefunte et par laquelle Joseph  
Lacon, âgé de soixante ans, profession d' instituteur  
 domicilié à La Gande qui a dit être assuré du décès de l'adefunte.  
 Et ont les déclarants signé.

Vacon

Musson

*Barro*

Du neuf décembre, an mil huit cent cinquante-six, à onze heures du matin  
ACTE DE DÉCÈS de Fanny, Elisabeth Rimbaud, célibataire.

le jour d'hui à sept heures du matin profession  
de couturière âgée de quarante ans née à Coulon  
département du var domiciliée à Garde

fille de feu Jean Joseph Guillaume Rimbaut, vivan cultivateur  
 et de Françoise Magdelaine Roubaud  
 son épouse, sans profession, domiciliée à la garde.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Louis Mousson  
 âgé de soixante-trois ans, profession d'épicier domicilié à la Garde  
 qui a dit être assuré du décès de l'adefunte et par Joseph Corty

domicile à la Garde  
 Et ont, les déclarants, *signé*  
 Constaté, suivant la loi, par moi *Sauvage, Augustin Agarrad* maire de  
 la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier de l'état  
 civil, après m'être assuré du décès et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT DE *Coulon*

Quinze décembre an mil huit cent cinquante-six, à neuf heures du matin  
ACTE DE DÉCÈS d'un enfant né sans vie du sexe masculin

le jour d'ici à cinq heures du matin  
 d'une profession âgé de mort né à la Garde  
 département du Pas de Calais domicilié à la Garde

de Joseph Berdinani Gerard, profession de mason, domicilié à  
la Garde et de Marie Cosarine Boulonne, son  
épouse, sans profession, domiciliée à la Garde

Sur la déclaration à moi faite par Jamé Obereze Obled épouse Monier  
 âgé de cinquante ans, profession d'a coiffeuse domicilié à la Vallée  
 qui a dit être assuré du décedé du défunt et par Joseph Ferdinand Gir  
père du nouveau-né décedé, âgé de trente six ans, profession de marchand

domicilié à la Garde qui a dû être asservi au décès du défunt  
Et ont, les déclarants, signé  
Constaté, suivant la loi par moi Laurens Augustin Agard maire  
de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier de l'état

civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

*théodore Allet* 20

Adams

